

EVALUATION ET VALIDATION DE L'INFORMATION SUR INTERNET

Journée des URFIST Ministère de la recherche PARIS 31/1/2007

FORMATION DES ÉLÈVES, FORMATION DES ENSEIGNANTS DANS L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

Françoise CHAPRON, Maître de conférences à l'IUFM de Rouen

Je ne peux que partager les constats et réflexions faits par Alexandre Serres pour l'enseignement supérieur, ayant en charge un enseignement dans un parcours documentation niveau licence.

Je souhaite rapidement aborder quelques points complémentaires concernant la formation des élèves en amont dans l'enseignement secondaire dans ce domaine et la question de la formation des enseignants en IUFM ou sur le terrain.

1 Des obstacles spécifiques au secondaire

Il n'est pas étonnant que les étudiants rencontrent des problèmes quant à l'évaluation et à la validation des sources sur Internet à l'université, si l'on analyse ce qui se passe en amont dans l'enseignement secondaire. Certes, cet objectif de formation à l'évaluation de l'information est présent dans le référentiel du nouveau B2i niveau collège et niveau lycée, et beaucoup de professeurs documentalistes y sont sensibilisés mais sa mise en oeuvre est actuellement très insatisfaisante.

Cela tient à plusieurs facteurs :

- **l'ampleur de la tranche d'âge visée entre la sixième et la classe terminale constitue notre spécificité, mais aussi un obstacle d'ordre cognitif** en termes de processus intellectuels mobilisables, à l'âge où tous les élèves sont loin de disposer des capacités d'abstraction pour conceptualiser certaines notions ou maîtriser certaines opérations mentales complexes. De plus, les connaissances acquises dans différents domaines disciplinaires et selon les niveaux par les élèves sont loin d'être homogènes ou suffisantes pour apprécier les contenus d'un site ou d'une page ou identifier son auteur (on constate d'ailleurs qu'ils ignorent le plus souvent le développé des sigles ou les missions d'institutions ou d'organismes nationaux et internationaux. Or, leurs sites apparaissent bien plus souvent dans les listes de résultats de leur recherche sur Internet que lors de la consultation de sources imprimées, et nous n'avons pas en nombre les publications de l'ONU, de l'Unesco ou de l'INRA ou des ministères couramment dans nos CDI ! En fait, le bagage de connaissances référentielles dans différents champs disciplinaires, on l'a souligné, est majeur dans la capacité à évaluer des informations sur un sujet donné. Il faut donc en tenir compte. De ce fait, l'évaluation de l'information sur l'Internet est peu traitée en tant que telle avant le lycée, sinon sur un item du B2i 2006 : « faire preuve d'esprit critique face à l'information ». Quelques points, tels l'analyse des adresses URL pour l'identification des sources, le repérage des sites commerciaux et des dates de mise à jour, ou la confrontation d'informations à partir de sites « balisés » sont l'objet de sensibilisation dans ce domaine, au niveau collège¹. On peut d'ailleurs s'appuyer sur quelques compétences documentaires acquises sur des sources imprimées dès la sixième, éventuellement en fin de primaire.

¹ Voir à ce sujet l'amusant article *Chasser le dahu au bahut* en ligne sur le site d'un collège francilien : <http://www.ac-creteil.fr/Colleges/93/lwallonrosny/tice/b2i/dahu.htm>

- **Les pratiques et les représentations des élèves** sont largement caractérisées par l'illusion magique d'Internet comme source documentaire prioritaire sinon exclusive, quelle que soit la recherche documentaire proposée. Ils vont sur Internet « parce qu'il y a tout » et en quelque sorte c'est gratuit et accessible en quelques clics ! L'important, « c'est de trouver et vite » du « prêt à consommer », ce qui aboutit le plus souvent à des pratiques de « copier coller » massives (sans citation ou référence des sources utilisées, et donc sans interrogation sur la différence entre « ce que j'écris moi même » et « ce que je reproduis »). Comme ils disent : « c'est vrai ou c'est bon, je l'ai trouvé sur Internet ». Ce phénomène n'est pas ressenti avec la même acuité par la plupart des collègues des disciplines au lycée, qui travaillent moins directement au CDI avec leurs élèves, que par les professeurs documentalistes. L'importance donnée à une écriture personnelle, même un peu maladroite, ce qui est compréhensible à ces niveaux, n'est pas exigée avec la même force par les uns et les autres ; souvent en évaluant, certains professeurs « vont payer le travail fait », plus que son authenticité. Comment s'étonner ensuite des pratiques fréquentes de « copier-coller » des étudiants, même chevronnés, quand on a rarement exigé des lycéens une justification des sources choisies, leur citation correcte et un texte de rédaction personnelle dès l'adolescence ! La notion de propriété d'une oeuvre ou d'une information leur est étrangère (puisque Internet pour eux, c'est gratuit !). Ce comportement rend difficile l'approche de l'évaluation et de la validation, la notion d'*auteur*, et encore plus celle d'*autorité*, étant très floue dans leur esprit. Il faut donc franchir quelques résistances au risque de les « irriter » pour les persuader de l'importance d'un travail de réflexion sur ce qu'ils trouvent, de la manière dont on peut identifier l'auteur, vérifier sa compétence pour parler d'un sujet, dater l'information, en rendre compte dans sa production finale et justifier ses choix bibliographiques. Les travaux élaborés en TPE en sont un exemple éclairant !

- **les formations proposées sont ponctuelles, parcellaires, rarement situées dans une approche globale** et contextualisée dans des disciplines différentes. Elles sont souvent trop courtes et espacées dans le temps pour installer un apprentissage durable (comment peut-on espérer aborder l'évaluation de l'information sur Internet en une séance d'une heure « concédée » par un collègue disciplinaire, quand on sait la complexité des notions rappelées par Alexandre Serres ?). En outre, ces approches rapides sont rarement reliées à des enjeux éducatifs, voire éthiques et conçues de manière majoritairement instrumentale. Le B2i, en tant que référentiel d'évaluation n'évoque pas, et pour cause, par sa nature, d'objectifs d'apprentissage explicites, ni de savoirs en terme de notions et de concepts à acquérir, ni une définition précise des performances attendues à chaque niveau. Le socle commun de compétences et de connaissances concernant la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication reste très général. Il faut donc, sans plages horaires dédiées, créer « quelques occasions pédagogiques », sans disposer d'objectifs de référence officiels et dont l'évaluation soit pensée en fonction des compétences ou acquisitions de notions adaptées aux capacités exigibles à un niveau donné.

D'une part, et c'est un paradoxe, on « officialise » (et encore récemment par la rénovation du B2i entrée en vigueur du primaire au lycée, à la rentrée 2006) les outils ou référentiels basés sur la maîtrise instrumentale des outils (qui, en termes de pratique personnelle et manipulatoire, semble de moins en moins un problème pour des élèves qui y sont habitués de plus en plus tôt), d'autre part on constate au quotidien que ce sont les connaissances sur le fonctionnement et les effets de ces outils (la culture technique à laquelle il a été fait allusion), les processus intellectuels de stratégie de recherche, de sélection et de traitement de l'information, qui leur font le plus défaut ! Convenons que cette aisance apparente face aux outils, avant tout ludique ou pragmatique, leur donne souvent l'illusion d'une facilité d'usage dans des pratiques personnelles qui n'exigent pas une réflexion sur les règles, les processus mis en œuvre, l'évaluation des résultats de leurs recherches. Or, ces insuffisances sont finalement peu corrigées à l'Ecole, car on les travaille trop peu et on ne conçoit pas assez

souvent les séances dans l'optique de faire réfléchir les élèves sur le fonctionnement réel des outils, sur la place et l'impact du réseau et ses enjeux sociétaux, voire économiques, sur ses contraintes juridiques. Rares, aussi, sont celles qui visent à donner les moyens d'une analyse précise des contenus et de leur structuration, menées dans des contextes et avec des professeurs de disciplines diverses. Pourtant, c'est à partir de la classe de Première, quand les filières se spécialisent, que cet aspect pourrait commencer d'être travaillé, préparant ainsi le travail engagé à l'université dans des contenus épistémologiquement plus marqués et dans des disciplines où le statut de l'information, les sources, les documents, les méthodes de pensée ou les modes de production du savoir sont à prendre en compte de manière spécifique, dans la conception des dispositifs de formation.

2 Une formation des enseignants à renforcer

Depuis la rénovation du Capes de Documentation en 2001, la problématique de l'évaluation et de la validation et de l'information, et singulièrement sur l'Internet, est au cœur des compétences exigées pour l'une des deux épreuves orales, celle de Techniques documentaires. Que ce soit dans l'année de préparation du concours ou pendant l'année de stage pédagogique, les futurs professeurs documentalistes sont amenés à acquérir des connaissances et des savoir faire, à réfléchir aux enjeux sociétaux des réseaux et de leur mode de fonctionnement, à aborder le droit de l'information. Ils disposent ainsi des connaissances et compétences propres à aborder de manière réflexive la conception des dispositifs de formation. Nous sommes un certain nombre de formateurs en IUFM à souhaiter les voir évoluer rapidement² dans une optique de plus en plus curriculaire, privilégiant la construction de concepts (dont ceux liés à notre thème de ce jour) et une mise en oeuvre basée sur des situations problèmes, une réflexion sur le « savoir pourquoi », selon l'expression de Pascal Duplessis, justement pour sortir des approches instrumentales et essayer d'installer durablement certains apprentissages jusqu'à l'université.

La FADBEN publiera en mars la première étape de ce travail, auquel ont participé notamment Alexandre Serres, Pascal Duplessis et Ivana Ballarini, par ailleurs membres de l'équipe de recherche ERTé, pilotée par Annette Beguin de Lille 3.

Depuis cette année, les professeurs stagiaires des différentes disciplines ont l'obligation d'obtenir le C2i professionnel. Quelques progrès sont intervenus notamment dans leur formation sur les problèmes d'éthique et de droit de l'information, mais à ma connaissance, on ne constate pas pour l'instant de modification significative dans l'approche épistémologique et didactique du statut de l'information et des ressources disponibles sur les réseaux dans leur discipline et, à quelques exceptions près, dans leur pratique pédagogique. Convenons que le temps nécessaire de formation à cet égard est très réduit dans les contraintes horaires de leur formation.

Mais c'est aussi un réel problème sur le terrain. Il est bien souvent difficile pour ceux des professeurs documentalistes qui ont entamé une réflexion sur ce problème et opèrent une veille dans ce domaine, de sensibiliser leurs collègues disciplinaires à ces enjeux, les pratiques de « copier-coller » évoquées n'étant qu'un exemple de ces points d'achoppement. La validation des sources et des contenus et la nécessité de demander aux élèves de croiser ou confirmer leur information avec d'autres sources (phénomène nécessaire, vu le recours « plébiscité » à Wikipedia, qui figure en tête des classements de résultats) posent souvent problème. Il est vrai que cela « prend du temps ».

² C'est déjà le cas à Caen pour Nicole Clouet et à Rouen pour Agnès Montaigne : <http://formdoc.rouen.iufm.fr/spip.php?article283>

Reste aussi à convaincre une partie des professeurs documentalistes eux mêmes des enjeux de cette formation et de l'obligation de décentrer leurs objectifs actuels, souvent de nature instrumentale vers une attitude réflexive et éducative dans ce domaine.

Cependant, une solide compétence professionnelle des professeurs documentalistes est nécessaire, tant sur le plan didactique que dans leur capacité de veille informationnelle et technologique, sur l'évolution rapide des réseaux, leurs innovations et les pratiques qui en sont faites. C'est cet apport en tant que professionnels de l'information, par ailleurs formateurs, qui peut rendre plus efficace la collaboration nécessaire avec des professeurs de discipline, qui n'ont pour la plupart pas acquis au cours de leur formation initiale ancienne ou plus récente, une culture informationnelle suffisante pour se saisir de ces enjeux avec leurs élèves et s'y investir. Certes, ils n'ont pas non plus beaucoup de temps, sauf si ce sont des passionnés, d'actualiser leurs connaissances au jour le jour dans ce secteur. Mais indéniablement, c'est en partenariat et en complémentarité que le travail peut être fructueux et, de fait, leur sensibilité à ces aspects méconnus augmentera progressivement.

3 L'évaluation de l'information, un fil rouge pour la formation

Pourtant malgré ces faiblesses ou ces difficultés, je suis convaincue, comme Alexandre Serres, de la **place centrale du concept d'évaluation de l'information dans le développement d'une culture informationnelle**. Il me semble même constituer dans l'enseignement secondaire un fil rouge donnant du sens et de la dynamique à la formation des élèves, de la sixième au baccalauréat, à condition de l'inscrire dans le cadre d'un curriculum et non simplement comme une compétence utilitaire et de le travailler tout au long de l'enseignement secondaire, à travers toutes les activités de recherche d'information mises en place. En effet, il s'agit d'un **concept intégrateur (ou organisateur) majeur**, auquel sont reliés d'autres concepts ou notions abordés fréquemment dans les travaux effectués par les élèves.

Faire construire par les élèves les notions de **validité, fiabilité des sources, pertinence**, suppose d'aborder les notions de *source, auteur, éditeur, référence, date de publication, actualisation de l'information* par exemple, au-delà même des ressources numériques. Or il est bien évident que c'est par ruptures progressives qu'elles s'enrichissent et contribuent à la construction de concepts centraux, porteurs de signification pour aider à l'intelligibilité des phénomènes documentaires et informationnels. Ce que peut comprendre un élève de sixième de la notion d'auteur ou de source ou de référence n'est évidemment pas ce que l'on peut attendre de la représentation d'un élève de première ou terminale, qui aura progressivement construit le concept d'*auteur* en partant de l'auteur physique vers la notion de personne morale, à partir d'un site institutionnel en ligne, et abordera, par des activités d'évaluation de l'information, la notion d'*autorité*. Cela suppose donc d'inscrire ce travail de conceptualisation dans la durée (des apprentissages), de les travailler dans différents contextes disciplinaires (des espaces des savoirs) ainsi que dans une approche de plus en plus complexe. De même, en mobilisant les connaissances de culture générale acquises au cours des années, on pourra amener les lycéens à s'interroger plus efficacement sur la validation des informations trouvées et la comparaison des sources, ce qu'il est difficile de faire avec de jeunes collégiens.

Il importe, dès la fin du collège et au lycée, de préparer les élèves à une « gestion métacognitive des buts de leur recherche », selon l'expression d'André Tricot, démarche qui comporte des phases d'évaluation régulières et favorise le développement d'attitudes, voire de réflexes, sur lesquels les enseignants et les professionnels des bibliothèques et de la documentation dans l'enseignement supérieur pourront s'appuyer pour approfondir les compétences épistémologiques et méthodologiques des étudiants.

Bien entendu, toutes ces situations d'apprentissage concourent aussi à la formation du jugement critique, à cette « culture du doute » évoquée précédemment qui peut tout à fait s'ancrer dans l'éducation aux médias, souvent travaillée réellement à partir de la 4^{ème}, niveau dont les programmes disciplinaires sont sources d'activités variées dans ce domaine.

Il faudra un certain temps pour faire évoluer les pratiques, même si la prise de conscience se fait actuellement. Les réflexions issues de journées comme celles-ci peuvent y contribuer et aider au développement d'une culture minimale de l'évaluation de l'information dans le secondaire. Les ressources numériques en ligne tiennent une place grandissante dans les activités documentaires et informationnelles, mais non exclusive. Car cette exigence, remise en lumière de façon forte par le développement de l'Internet, est en fait une préoccupation permanente, dès que l'on travaille sur l'information en général. Cette capacité à évaluer et valider l'information disponible sur les réseaux ou ailleurs est l'une des conditions de l'acquisition d'une autonomie intellectuelle de choix et de décision, qui rejoint les finalités civiques de l'éducation dans une société démocratique. Regrettons cependant que la place de cette culture informationnelle dans les cursus, son « ardente nécessité » ne soient pas encore concrétisées à la hauteur des enjeux ni les moyens développés en ressources humaines et financières et en volume horaire dégagés.

On me pardonnera ce rappel qui pourra être taxé de revendicatif ou corporatiste.

Mais, rêver à une formation généralisée et efficace n'exclut pas de rester lucide sur les moyens d'une mise en œuvre, sans lesquels nous ne ferons que nous satisfaire de vœux pieux de l'institution, d'autant plus faciles à énoncer qu'ils ne sont que rarement suivis de décisions concrètes impliquant des effets budgétaires sur l'ensemble du système de formation initiale. Or, sans un effort significatif face aux enjeux sociétaux dont nous sommes tous conscients, on ne pourra pas avoir l'ambition de préparer, patiemment et méthodiquement, les élèves de l'enseignement secondaire aux exigences de l'enseignement supérieur ou de la vie sociale et professionnelle, dans cette visée ambitieuse mais cohérente d'articulation des formations que nous avons souhaitée depuis les *Assises nationales de l'éducation à l'information* qui nous ont réunis en 2003, ici même, et décidé à œuvrer ensemble au service de nos élèves et étudiants.